

Pour protéger les oiseaux menacés, la ville installe des nichoirs !

Vous les avez peut-être aperçus dans la commune. Après l'école Pantigny, la ville a installé des nichoirs aux abords des écoles Jaurès / Curie et de l'épicerie solidaire.



Une dizaine de petits nids douillets ont été disséminés dans la ville par les services techniques de la ville en partenariat avec la CPIE Chaîne des Terrils et la CAHC . Ces petites « boîtes »

feront le bonheur des moineaux domestiques, des martinets noirs et des chevêches d'Athéna.

Mieux abriter ces espèces menacées, c'est contribuer activement en faveur de la biodiversité, en milieu urbain. Cette action permet par ailleurs de sensibiliser les habitants et d'offrir des lieux d'observation à l'ensemble des Libercourtois.

Quelques recommandations pour bien accueillir les oiseaux dans son jardin

Pour cela, il suffit de leur fournir un abri où le volatile peut y faire son nid et s'y nourrir. Mais nos petits compagnons peuvent se montrer exigeant !

- Placez le nichoir et/ou le sac de graines dans un endroit à l'abri des prédateurs et peu fréquenté par l'homme.
- Les pépinières ou la grande distribution proposent un large choix d'aliments adaptés.
- La hauteur d'installation a souvent peu d'importance. Certaines espèces sont plus exigeantes. Par exemple, les passereaux peuvent nicher entre 2 et 3 mètres de haut alors qu'une hauteur d'un mètre suffit aux rouges-gorges.
- Le trou d'envol doit être dirigé vers l'est afin de les abriter de la pluie et du vent.
- Nettoyez le nichoir à partir de septembre (retirer l'ancien nid en évitant les produits nettoyants).
- Évitez de peindre le nichoir, la peinture peut dégager des composants toxiques pour la nichée

Publié le 28 février 2023